

BULLETIN JOLY

ENTREPRISES

EN DIFFICULTÉ

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À LA UNE

PLAN

**Classes de parties affectées : les toutes premières précisions
de la Cour de cassation** → PAGE 11
Julien THÉRON

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

**Réduire en appel le quantum d'une sanction :
est-ce aggraver le sort du liquidateur ?** → PAGE 32
Thierry FAVARIO

CHRONIQUE

Droit du travail et entreprise en difficulté (déc. 2023 – janv. 2025) → PAGE 38
Philippe DUPRAT et Bernard SAINTOURENS

DOSSIER

**De nouvelles fonctions pour les procédures amiables dans
l'accompagnement des entreprises en difficulté** → PAGE 53
Sous la direction scientifique de Laura SAUTONIE-LAGUONIE
et en collaboration avec Anne JOURDAIN

Directrice scientifique**Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON,**

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Fondatrice**Françoise PÉROCHON,**

professeure émérite de la faculté de droit de Montpellier

Comité scientifique**Hélène BOURBOULOUX,**

administratrice judiciaire, SELARL FHB

Reinhard DAMMANN,

avocat, Dammann-Avocats

Christophe DELATRE,

substitut général, cour d'appel de Douai

Laurence Caroline HENRY,agrégée des universités
avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation**Pierre-Michel LE CORRE,**

professeur à l'université Côte d'Azur

François-Xavier LUCAS,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université de Paris I)

Francine MACORIG-VENIER

professeure à l'université Toulouse Capitole

Françoise PÉROCHON,

professeure émérite de la faculté de droit de Montpellier

Pascal RUBELLIN,

maître de conférences à l'université de Poitiers

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN,

professeure à l'université Toulouse Capitole

Marc SÉNÉCHAL,professeur associé à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
mandataire judiciaire, SCP BTSG2**Comité de lecture****Laurence-Caroline HENRY****Pierre-Michel LE CORRE****Françoise PÉROCHON****Corinne SAINT-ALARY-HOUIN**

Le Bulletin Joly Entreprises en difficulté peut désormais être cité de la façon suivante : BJE nov. 2021, n° BJE200i6.

Le numéro de type BJE200i6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice** Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 1025 T 91082 • ISSN 2115-2578

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 863 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuiltable numérique France 2025 : 529,90 € TTC -

Abonnement étranger 2025 : 570,90 €

Abonnement feuiltable numérique France : 349,73 € TTC - Abonnement étranger : 342,54 €

Prix au numéro France : 91,89 € TTC - Prix au numéro étranger : 99 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJE202a3 • **De quelques difficultés relatives aux répartitions dans les procédures collectives** 5
Clément FAVRE-ROCHEX

SAUVEGARDE ET REDRESSEMENT JUDICIAIRE

- BJE202a5 • **Redressement judiciaire et mesures conservatoires : l'obtention du titre exécutoire n'est pas subordonnée à l'exigibilité de la créance contre la caution** 9
Sophie ATSARIAS-DUMAS – Cass. com., 5 mars 2025, n° 23-20.357, F-D

PLAN

- BJE201z9 • **Classes de parties affectées : les toutes premières précisions de la Cour de cassation** 11
Julien THÉRON – Cass. com., 5 mars 2025, n°s 23-22.267 et 23-22.315, FS-B
- BJE202a6 • **Plan de sauvegarde d'une société franchisée : minorité de blocage et droit de recours du franchiseur** 13
Hélène POUJADE – Cass. com., 26 mars 2025, n° 24-12.371, F-D – Cass. com., 26 mars 2025, n° 24-11.071, F-D

LIQUIDATION JUDICIAIRE

- BJE202a8 • **La demande de nullité du jugement d'adjudication judiciaire d'un immeuble, fondée sur l'article L. 642-3, *in fine*, du Code de commerce, est irrecevable** 17
Catherine VINCENT – Cass. com., 26 mars 2025, n° 23-20.045, FS-D
- BJE202a7 • **Recevabilité de l'action en responsabilité professionnelle du débiteur, redevenu *in bonis*, contre son avocat** 19
Marie-Liesse GUINAMANT – Cass. com., 5 févr. 2025, n° 23-22.407, F-D

PROCÉDURE

- BJE202b8 • **Le ministère public de cour d'appel : véritable acteur économique au sauvetage des entreprises fragilisées** 21
Christophe DELATTRE – CA Douai, 2^e ch., 1^{re} sect., 13 févr. 2025, n° 24/04200
- BJE202b1 • **Appel du jugement statuant sur une ordonnance du juge-commissaire** 24
Caroline HOUIN-BRESSAND – Cass. com., 5 févr. 2025, n° 23-22.089, F-B

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

- BJE201w6 • **Deux contributions jurisprudentielles au régime de l'admission d'une créance contestée** 27
Gérard JAZOTTES – Cass. com., 11 déc. 2024, n° 23-13.300, F-B – Cass. com., 11 déc. 2024, n° 23-16.532, F-B
- BJE201x4 • **Précisions sur l'autorisation de paiement d'une créance assortie d'une clause de réserve de propriété** 29
Karl LAFAURIE – Cass. com., 11 déc. 2024, n° 23-13.554, F-B

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- BJE202a9 • **Réduire en appel le quantum d'une sanction : est-ce aggraver le sort du liquidateur ?** 32
Thierry FAVARIO – Cass. com., 5 févr. 2025, n° 23-23.550, F-B
- BJE202b0 • **Responsabilité civile du dirigeant : une illustration du principe du non-cumul** 33
Thierry FAVARIO – Cass. com., 26 mars 2025, n° 23-20.349, F-D
- BJE201w5 • **Plasticité de la faute de gestion : une affirmation à relativiser ?** 34
Thierry FAVARIO – Cass. com., 11 déc. 2024, n° 23-17.667, F-D

DROIT SOCIAL ET FISCAL

- BJE202b3 • **Déclaration des créances fiscales : l'ouverture d'une procédure collective n'immunise pas contre l'engagement d'un contrôle fiscal** 36
Gilles DEDEURWAERDER – Cass. com., 5 févr. 2025, n° 23-22.380, F-B

CHRONIQUE

- BJE202b7 • **Droit du travail et entreprise en difficulté (déc. 2023 – janv. 2025)** 38
Philippe DUPRAT et Bernard SAINTOURENS

DOSSIER

- BJE201z6 • **DE NOUVELLES FONCTIONS POUR LES PROCÉDURES AMIABLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ** 53
11^{es} Assises nationales de la prévention des difficultés des entreprises, Bordeaux le 6 décembre 2024
Sous la direction scientifique de Laura SAUTONIE-LAGUIONIE et en collaboration avec Anne JOURDAIN
- BJE201z7 • **Propos introductifs** 54
Philippe PEYRAMAURE
- BJE201z8 • **Présentation de l'activité amiable au sein du tribunal de commerce de Bordeaux** 55
Marc SALAÜN
- BJE202b4 • **Maintien de la confiance et des financements existants pendant la procédure amiable** 56
Table ronde
Anne JOURDAIN, Franck DENEL, Romain DU PLANTIER, Dominique LÉVÊQUE, Raphaël TRAMEÇON et Sébastien VIGREUX
- BJE202b5 • **Recherche de financements nouveaux et intégration des enjeux RSE (pendant une procédure amiable)** 64
Table ronde
Anne JOURDAIN, Jérôme CARLES, Marion GUST, Stéphane KOLB, Benjamin LAURENT et Laura SAUTONIE-LAGUIONIE
- BJE202b6 • **Les classes de parties affectées, un nouvel outil dont la pratique s'empare plus que prévu** 71
Table ronde
Oriane BILLANT, Christian CAVIGLIOLI, Jean-Dominique DAUDIER DE CASSINI, Véronique DOBELLE, Christophe MANDON, David ROBINE, Laura SAUTONIE-LAGUIONIE et Marc SALAÜN